



**PROGRAMME D'ACTION DE
L'OCI
POUR LE DEVELOPPEMENT
DU RIZ**

PROGRAMME D'ACTION DE L'OCI POUR LE DEVELOPPEMENT DU RIZ

1. INTRODUCTION

Le riz est une culture importante en termes de terres cultivées, de production, d'approvisionnement alimentaire et de commerce. C'est la deuxième culture céréalière la plus cultivée et la première source de nourriture pour environ trois milliards de personnes dans le monde¹. Le riz est l'une des trois principales cultures de base (en plus du blé et du maïs) qui fournit plus de la moitié des calories consommées par l'ensemble de la population humaine. Selon les estimations de la FAO, la production mondiale de riz serait répartie sur 117 pays et estimée à 770 millions de tonnes pour 2017. Il existe plus de 144 millions d'exploitations rizicoles dans le monde, sur une superficie récoltée d'environ 167 millions d'hectares.

2. ETAT DES LIEUX

i. Production

Le riz est l'une des principales cultures de base cultivées dans la majorité (43) des pays membres de l'OCI, avec une superficie totale cultivée d'environ 43 millions d'hectares. Selon les dernières estimations de la FAO (Figure 1), la production de riz paddy dans les pays de l'OCI aurait été de 179 millions de tonnes en 2017, contre 116 millions de tonnes en 2000. Parallèlement, la superficie totale consacrée à la culture du riz a également augmenté de 32 millions d'hectares en 2000 à 43 millions d'hectares en 2017. En tant que groupe, les pays de l'OCI ont représenté 23% de la production totale de riz dans le monde et 26% de la superficie totale récoltée pour le riz en 2017.

Au niveau des pays individuels, la production de riz est restée très concentrée dans quelques pays de l'OCI (Figure 2). En 2017, les 10 plus grands producteurs représentaient environ 95% de la production totale de riz de l'espace de l'OCI. Parmi ces pays, l'Indonésie représentait à elle seule 46% de la production totale de l'OCI, suivie du Bangladesh (27%) et du Pakistan (6%). Au niveau mondial, cinq membres de l'OCI ont été classés parmi les 20 premiers producteurs de riz au monde: l'Indonésie (3^{ème}), le Bangladesh (4^{ème}), le Pakistan (10^{ème}), le Nigéria (12^{ème}) et Égypte (15^{ème}).

La production de riz est dominée par les petits agriculteurs des principaux pays membres de l'OCI producteurs de riz et d'ailleurs. En Indonésie, le plus grand pays producteur de riz au niveau de l'OCI, environ 90% de la production de riz provient des petits agriculteurs, chacun détenant une superficie moyenne de moins de 0,8 hectare². Au fil des ans, le gouvernement indonésien a pris des mesures telles que l'octroi de subventions pour les engrais, les semences et les machines; les et investissement dans les infrastructures rizicoles (notamment l'irrigation) pour atteindre

¹<https://bit.ly/2Mqf5sm>

² <https://bit.ly/2NXaf56>

l'autosuffisance en riz³. Dans le cas du Bangladesh, l'autosuffisance en riz est un élément important du Plan de développement national depuis 1999. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a utilisé plusieurs mesures, notamment des investissements dans les infrastructures d'irrigation, l'octroi de crédits subventionnés et la distribution de variétés de riz améliorées⁴. De même, la Turquie, dans le cadre du projet agricole national, a mis en place un régime spécial d'incitation pour que les agriculteurs cultivent du riz de haute qualité dans les 76 bassins agricoles désignés.

Figure 1: Production et zones rizicoles (rhs)

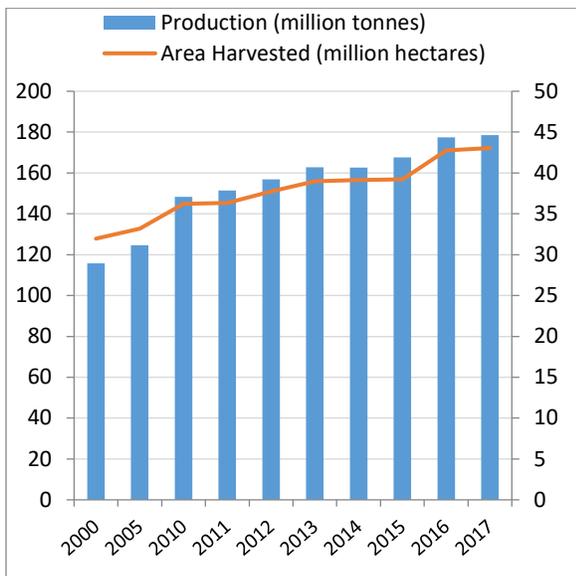
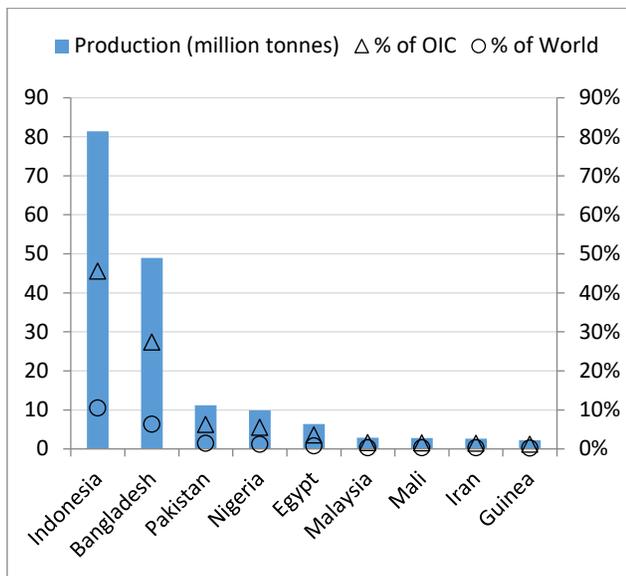


Figure 2: 10 principaux pays membres de l'OCI producteurs de riz, 2017



Source: Base de données en ligne de FAOSTAT

ii. Consommation

La nourriture est la principale méthode d'utilisation du riz dans les pays de l'OCI et ailleurs. Comme le montre la figure 3, 90 millions de tonnes de riz ont été consommées comme aliments, alors que seulement quatre millions de tonnes ont servi à l'alimentation des animaux dans les pays de l'OCI. La part relative des denrées alimentaires et des aliments pour animaux dans la production totale de riz dans les pays de l'OCI est respectivement de 52% et 2%. La composante alimentaire est légèrement plus élevée dans les pays de l'OCI par rapport aux pays non-membres de l'OCI, où 50% de la production de riz est utilisée pour la consommation alimentaire.

En termes absolus, la plus grande quantité de riz sert à l'alimentation en Indonésie, suivie du Bangladesh, du Nigéria, de l'Égypte et de la Malaisie (figure 4). La part relative de la consommation humaine et de l'alimentation des animaux dans la production totale varie considérablement entre les principaux producteurs et consommateurs de riz dans les pays de l'OCI. En général, plus de la moitié de la production totale de riz est consommée comme aliment dans 13

³ <https://bit.ly/2T3J77S>

⁴ <https://bit.ly/2MpA11I>

pays de l'OCI. Parmi ces pays (figure 4), la plus grande part de la production de riz était consommée à des fins alimentaires en Iran (97%), suivie par le Nigéria (81%), la Côte d'Ivoire (73%) et la Guinée (58%). D'autre part, une fois encore, l'Indonésie est le premier pays de l'OCI en ce qui concerne l'utilisation du riz dans l'alimentation du bétail, suivie du Bangladesh et de l'Iran. Néanmoins, la composante alimentaire est comparativement négligeable dans les pays de l'OCI.

Figure 3: Utilisation du Riz (million tonnes), 2013

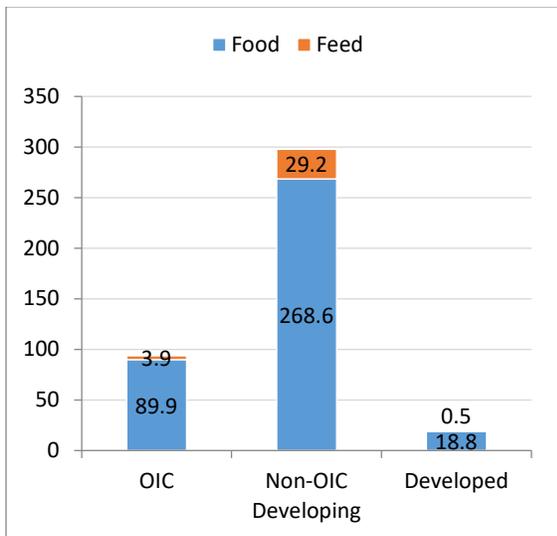
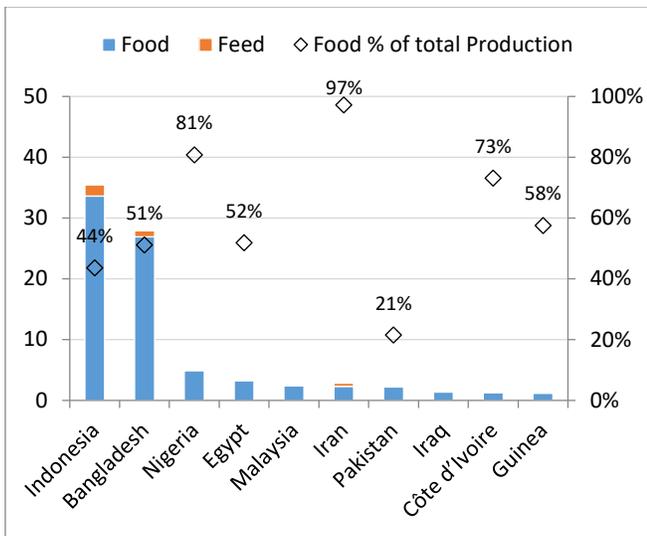


Figure 4: Principaux pays membres de l'OCI consommateurs de riz, 2013



Source: Base de données en ligne de FAOSTAT

iii. Commerce

Le commerce mondial du riz a été estimé à 48,1 milliards de dollars des Etats Unis en 2017, dont 24,3 milliards en exportations et 23,8 milliards en importations. L'Inde, deuxième producteur mondial de riz paddy, représentait 29% des exportations mondiales, suivi de la Thaïlande (21,2%). En revanche, la Chine, premier producteur de riz paddy, représentait la plus grande part (7,7%) des importations mondiales de riz, suivie de l'Iran (5,1%), du Bénin (4,5%) et de l'Arabie saoudite. Les pays de l'OCI, en tant que groupe, jouent un rôle important dans le commerce mondial du riz. En 2017, avec une valeur totale de 14,0 milliards de dollars des Etats Unis, ces pays ont représenté plus du quart (29,0%) du commerce mondial du riz (figure 6). En tant que groupe, cependant, les pays membres de l'OCI sont des importateurs nets de riz avec 11,2 milliards de dollars des Etats Unis d'importations et seulement 2,8 milliards d'exportations. La part relative des pays de l'OCI dans les exportations et les importations mondiales de riz a été estimée à 11,4% et 47,1%, respectivement (figure 6).

Figure 5: Commerce du riz (en milliards de dollars US), 2017

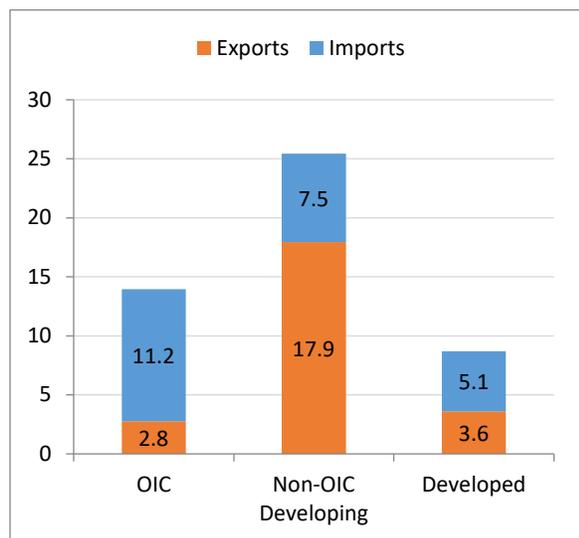
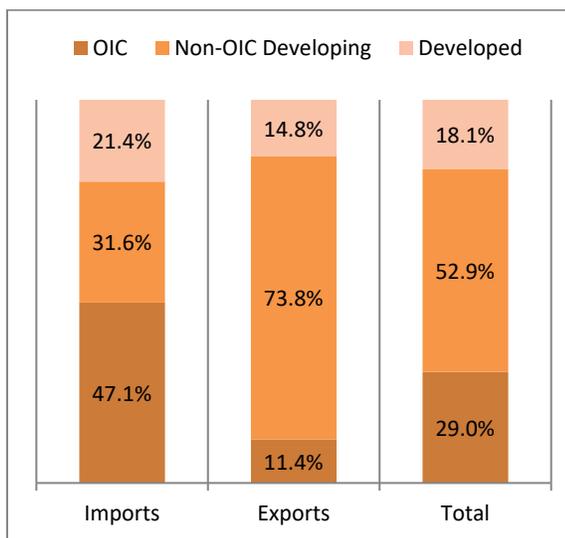


Figure 6: Parts du commerce mondial du riz, 2017

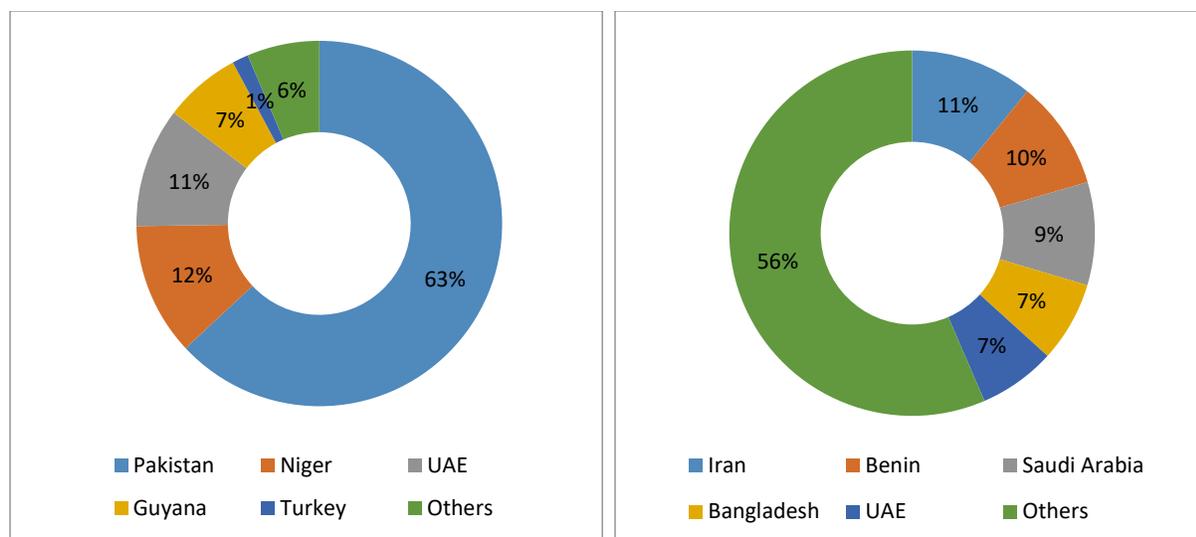


Source: UN COMTRADE et statistiques ITC

Les exportations de riz de l'OIC sont fortement concentrées dans quelques pays où seuls quatre membres représentaient plus de 92% des exportations totales de riz en 2017. Le Pakistan était le principal exportateur de riz avec une valeur d'exportation de 1,7 milliard de dollars des Etats Unis, ce qui représentait 63% des exportations totales de riz de l'OIC en 2017 (figure 7). Entre autres, le Niger était le deuxième plus grand exportateur de riz, avec 11,7% des exportations totales de riz de l'OIC, suivi des Émirats Arabes Unis (10,6%) et de la Guyane (6,8%). Il convient de mentionner que l'Etat des EAU est le plus grand réexportateur de riz au monde, avec environ 81% des réexportations mondiales de riz ⁵. En ce qui concerne les importations de riz, les 10 principaux importateurs représentaient plus des deux tiers (67%) des importations de riz de l'OIC en 2017. Comme le montre le graphique 7, l'Iran était le premier importateur de riz, soit 11% des importations totales de riz de l'OIC, suivi du Bénin (10%), de l'Arabie Saoudite (9%) et du Bangladesh (7%).

⁵ <https://bit.ly/2T7AbhI>

Figure7: Principaux Etats membres de l’OCI importateurs et exportateurs (lhs) de riz, 2017



Source: UN COMTRADE et statistiques ITC

3. DEFIS ET OPPORTUNITES

i. Problèmes majeurs

Les problèmes communs identifiés dans le secteur du riz dans de nombreux États membres de l'OCI, qu'il convient de résoudre, comprennent:

- Un faible accès aux variétés de semences améliorées;
- Un manque de sensibilisation aux pratiques améliorées de culture du riz, en particulier pour prévenir l'apparition de risques accrus de parasites et de maladies et en ce qui concerne la manutention post-récolte afin de réduire les pertes;
- Un manque de stratégies durables pour l'organisation des agriculteurs et la prestation de services;
- Un manque d'investissement dans l'irrigation accrue pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse;
- un manque d'accès au crédit et aux capitaux d'investissement;
- Les insuffisances actuelles dans la commercialisation et la création de liens commerciaux le long des chaînes d'approvisionnement du riz;
- Une absence de normes de qualité harmonisées pour faciliter le commerce régional;
- Les incertitudes de la politique commerciale liées à l'utilisation périodique de restrictions à l'exportation et à l'importation

ii. Opportunités

- Une dotation en ressources naturelles;
- Une demande croissante des consommateurs;
- L'atteinte de la sécurité alimentaire;
- L'introduction et le transfert des technologies, des équipements et des compétences agricoles modernes;
- L'augmentation des opportunités de travail salarié et indépendant pour la communauté rurale.

4. OBJECTIFS ET CIBLES

L'objectif général du Programme d'action de l'OCI pour le développement du riz est d'assurer l'autosuffisance en riz à moyen terme et d'exporter vers les marchés régionaux et internationaux à long terme.

i. Objectifs spécifiques

- Répondre aux besoins nationaux croissants en riz;
- Réduire les importations de riz;
- Exporter le surplus de riz vers les marchés régionaux et internationaux.

ii. Cibles

- Augmenter la production de riz grâce à une utilisation rationnelle des ressources ;
- Améliorer la chaîne de valeur du riz et réduire les pertes post-récolte;
- Améliorer le bien-être et les moyens de subsistance des communautés rurales / petits exploitants.

5. REPONSES ET DOMAINES DE COOPERATION

Les activités énumérées ci-dessous représentent ce qui est nécessaire aux niveaux local, national et de l'OCI pour augmenter la production de riz.

i. Niveaux local et communautaire

- Améliorer la culture et la productivité du riz grâce à une utilisation rationnelle de l'eau, du sol, des semences à haut rendement et des techniques modernes;
- Améliorer l'accès aux matériels agricoles (semences, équipements, engrais, carburants, etc.), au crédit institutionnel et aux financements accordés aux agriculteurs pour augmenter la production et générer des revenus;

- Fournir aux agriculteurs des informations sur la production et les marchés grâce aux technologies modernes de l'information et de la communication;
- Créer des organisations / coopératives d'agriculteurs pour favoriser le développement local et des approches axées sur les communautés dans le domaine de la production de riz.

ii. Niveau national

- Créer le cadre juridique et institutionnel nécessaire pour une production de riz durable et accrue;
- Etablir un programme national de semences pour soutenir la production de riz;
- Améliorer les installations de stockage pour le traitement avant et après la récolte afin de préserver la qualité;
- Assurer une utilisation optimale des ressources naturelles du pays, en particulier en ce qui concerne l'eau et le sol, en étayant les analyses de laboratoire effectuées sur le sol, l'eau et les plantes;
- Investir dans les infrastructures rurales et la transformation industrielle intégrée, la valorisation de la marque et le conditionnement du riz pour la consommation et l'exportation aux niveaux local et régional;
- Mener des programmes de formation ciblés pour renforcer la capacité des agriculteurs à accéder et à utiliser efficacement les nouvelles technologies et informations pour la production de riz;
- Investir dans la R & D pour induire et soutenir des innovations technologiques à toutes les étapes de la chaîne de valeur du riz afin d'accroître la productivité, la qualité et la valeur nutritionnelle;
- Etablir un système d'assurance agricole pour réduire les risques de production et de marché des agriculteurs;
- Etablir des partenariats public-privé efficaces pour mobiliser les ressources nécessaires et soutenir le développement du secteur rizicole;
- Relier les agriculteurs aux marchés en fournissant des informations actualisées sur les prix et les marchés et en améliorant le réseau de transport.

iii. Niveaux régional et intra-OIC

- Organiser des stages de formations et des ateliers collaboratifs pour développer des technologies nouvelles / améliorées dans les activités de production, de post-récolte et de transformation du riz;
- Identifier les technologies améliorées de production / post-récolte disponibles dans l'espace de l'OIC en vue d'une éventuelle adoption dans les États membres se trouvant dans le besoin;

- Intensifier la coopération en matière de développement et de transfert de technologies de production et de transformation, et renforcer le développement, l'harmonisation et l'adoption des normes de qualité de l'OCI pour les produits à base de riz;
- Établir ou renforcer le système de laboratoires spécialisés au niveau des sous-régions de l'OCI pour permettre l'analyse des paramètres de qualité en ce qui concerne la qualité et le respect des normes harmonisées adoptées ;
- soutenir les États membres dans leurs efforts pour accroître leurs capacités dans le processus de qualité en ce qui concerne le respect des normes harmonisées ;
- la mise en place d'un panel pour la promotion de l'agriculture biologique ;
- Renoncer la coopération intra-OCI pour traiter les questions et problèmes affectant le commerce du riz dans les États membres de l'OCI ;
- Promouvoir les échanges bilatéraux d'experts, le transfert de technologie, la formation et la vulgarisation visant à développer les compétences spécifiques des producteurs de riz dans les États membres de l'OCI ;
- Promouvoir les investissements intra-OCI dans le développement du secteur du riz au sein des États membres de l'OCI.

6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI pour le développement du riz se fera par l'incorporation des objectifs convenus dans les stratégies nationales de développement du riz.

Afin d'accélérer la formulation et la mise en œuvre effective des projets dans le cadre du Programme d'action de l'OCI pour le développement du riz, un comité directeur composé des États membres de l'OCI intéressés par le développement de la chaîne de valeur du riz et des institutions compétentes de l'OCI, sera créé. Il est envisagé que le comité susmentionné se réunisse régulièrement dans le but de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI, d'identifier les priorités et les nouvelles opportunités pour le développement du secteur rizicole, et d'approuver les projets. En outre, un comité de projet composé des porteurs de projets et des partenaires financiers sera également mis en place. La tâche principale du comité de projet consistera à surveiller et à assurer la mise en œuvre efficace des projets approuvés.
